

# Stratégie de prévention de la délinquance.

CLSPD d'Auterive





## édito

Comme dans toutes les petites villes, nous sommes confrontés à de l'incivilité, des violences, des trafics...

Je rappelle que l'État a en charge la sécurité publique, **la Ville assume ses responsabilités** : création d'un poste d'adjoint dédié, d'un nouveau local pour la police municipale, d'un centre de supervision de vidéo protection, le renforcement du service, sans oublier la mobilisation autour d'actions de prévention...

Je rappelle aussi que notre commune ne connaît aucun phénomène préoccupant d'accroissement de la délinquance alors même que la croissance démographique est importante.

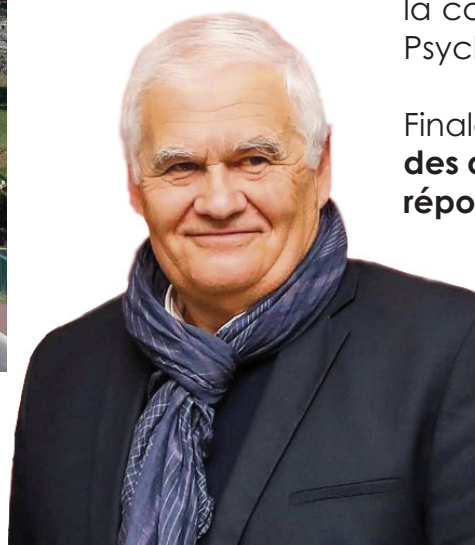
**Le rôle de la Ville est en premier lieu d'agir sur la prévention. Nous avons pris de nouvelles mesures en matière d'éducation, de santé mentale, d'accompagnement psycho-social... Nous augmentons le nombre de caméras, équipons nos agents avec du nouveau matériel, favorisons le vivre ensemble et la citoyenneté etc.**

Nous ne nous substituons pas à la Police nationale ou à la Justice, mais nous travaillons quotidiennement **en partenariat et complémentarité** avec elles. Ainsi **nous avons signé la convention au dispositif RAO, accueillons des TIG, participons aux rondes avec la Gendarmerie...** signature du Contrat de Sécurité dans le cadre du programme Petites Villes de Demain.

Dans le domaine des troubles psychiatriques et des addictions, la commune soutient le projet de création d'un Centre Médico Psychiatrique adultes.

Finalement, **notre objectif est d'accélérer la mise en synergie des acteurs de la prévention de la délinquance et d'amplifier les réponses les plus adéquates.**

**René AZÉMA**  
Maire d'Auterive





<b>AVANT PROPOS</b>	<b>p 5</b>
<b>INTRODUCTION : LES ENJEUX 2023/2026 DU CLSPD D'AUTERIVE</b>	<b>p 6</b>
<b>- Six priorités : six programmes d'action</b>	
<b>Partie 1 : l'état des lieux (2015/2018)</b>	<b>p 11</b>
<b>- Thématique jeunesse : problématiques repérées sur le territoire d'Auterive</b>	<b>p 12-13</b>
<b>- Thématique des violences intrafamiliales – un axe spécifique de la stratégie territoriale 2010/2013</b>	<b>p 14</b>
<b>- Eléments du schéma local de tranquillité publique</b>	<b>p 15-16</b>
<b>Partie 2 : les axes stratégiques 2023/2026</b>	<b>p 17-19</b>
<b>- Programme d'action 1 : prévention jeunesse</b>	
<b>- Programme d'action 2 : violences intrafamiliales</b>	
<b>- Programme d'action 3 : incivilités/tranquillité publique</b>	
<b>- Programme d'action 4 : agir en faveur de l'égalité filles / garçons</b>	
<b>- Programme d'action 5 : projet implantation CMP</b>	
<b>- Programme d'action 6 : quartiers Saint-Paul/Mont Fourcat</b>	
<b>Partie 3 : les Fiches action selon les axes stratégiques 2023/2026</b>	<b>p 20-21</b>
<b>Partie 4 : l'animation, le budget, le fonctionnement et la communication</b>	<b>p 22-24</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>P 25</b>
<b>Fiches actions</b>	<b>p 26-37</b>



**Depuis 2018, la Ville a renforcé ses politiques en matière de prévention de la délinquance et de tranquillité publique.** Centrées sur la proximité avec les habitants et les autres usagers de la ville, ces politiques visent à améliorer le cadre de vie quotidien des habitants, à **faire reculer les actes délinquants et à réduire le sentiment d'insécurité.**

**La ville a ainsi renforcé le service de la Police municipale, a renforcé les moyens et l'équipement** de cette dernière.

**Le CCAS d'Auterive assure un travail important autour de l'aide sociale légale et facultative** offertes aux personnes en difficulté, aux seniors et personnes en situation de handicap. Il dispose d'une connaissance très fine de la population, des difficultés rencontrées...

**En lien** avec ce dernier, **la Maison sociale de proximité (MSP)** accueille un public spécifique, complémentaire au CCAS.

L'élaboration du diagnostic a reposé sur une méthodologie visant à recueillir, analyser et mettre en perspective l'ensemble des éléments susceptibles d'orienter les réflexions vers une nouvelle stratégie territoriale de prévention et de sécurité.

Cette méthodologie a ainsi suivi les 3 étapes suivantes :

Étape 1 : Recueil des avis des partenaires du CLSPD porté par la Ville

Étape 2 : Bilan des commissions

Étape 3 : Collecte des différents diagnostics de sécurité, de médiation et de prévention de la délinquance

Le diagnostic a aussi été enrichi.

# LES ENJEUX DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE 2023/2026 DU CLSPD D'AUTERIVE

La stratégie locale de prévention de la délinquance est définie au sein du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).

Elle doit contribuer à la baisse de la délinquance par une meilleure organisation des ressources humaines et techniques dédiées à ces questions.

Le CLSPD est l'outil de pilotage qui assure la cohérence des actions visant à lutter contre la délinquance. Pour cela il doit :

- Piloter une politique locale globale et évaluable de prévention de la délinquance sur le territoire,
- Construire un partenariat efficient et mettre en réseau les acteurs,
- Construire et suivre des actions opérationnelles correspondant aux besoins du territoire,
- Piloter une politique partenariale locale globale et évaluable de prévention de la délinquance.

Le maire est l'animateur de la politique de sécurité et de prévention de la délinquance dans sa ville. Depuis la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, le maire est responsable sur le territoire de sa commune de l'animation, de la politique de prévention de la délinquance, de sa coordination et de sa mise en œuvre. Pour cela, il dispose d'une compétence propre en matière de prévention de la délinquance dans le cadre des pouvoirs de police qui lui ont été conférés.

A ce titre, le maire a toute légitimité pour intervenir dans tous les nouveaux champs de prévention de la délinquance (lutte contre les incivilités et les troubles à la tranquillité publique, responsabilisation des parents, etc.) en tant qu'intervenant de proximité.

Le maire est donc le garant d'une approche globale de la prévention de la délinquance.

**Le maire est donc le garant d'une approche globale de la prévention de la délinquance.**

**Les CLSPD ont vocation à adapter la stratégie départementale aux spécificités du terrain** et à arrêter un plan local d'actions de prévention de la délinquance, intégré au contrat local de sécurité ou à la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance.

Ce plan local doit être réalisé sur la base d'un diagnostic précis de la situation qui actualise le travail effectué en 2017.

Il doit prévoir une approche globale locale de la prévention en reliant les

actions de prévention situationnelle, notamment la vidéo protection, aux autres projets de prévention qui se développent sur le territoire.

Il doit intégrer systématiquement un groupe de travail sur l'approche de la violence dans les relations femmes/hommes et leurs conséquences dans le cadre du taux trop important de violences intrafamiliales constaté dans le département.

Ce plan local fera l'objet d'une contractualisation entre le Maire, le Préfet, le Procureur de la République et, si possible, le président du Conseil départemental. Les actions doivent être évaluées, en termes d'impact pour les populations ciblées.

Un décret d'application du 23 juillet 2007 fixe les compétences et la composition du CLSPD afin d'entériner des modes de collaboration basés sur la coopération. **Le CLSPD peut se résumer à « construire un partenariat efficient et mettre en réseau les acteurs ».**

Le CLSPD « (...) favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés, et peut définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique ;

- Il assure l'animation et le suivi du contrat local de sécurité lorsque le maire et le préfet, après consultation du procureur de la République et avis du conseil, ont estimé que l'intensité des problèmes de délinquance sur le territoire de la commune justifiait sa conclusion ;

- Il est consulté sur la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des actions de prévention de la délinquance prévues dans le cadre de la contractualisation entre l'Etat et les collectivités territoriales en matière de politique de la ville. » (art. D.2211-1 alinéas 2 à 4 du code général des collectivités territoriales).

Par ailleurs, **la stratégie doit se combiner avec le dispositif Petites Villes de Demain.**

Concrètement, l'instance du CLSPD doit intégrer dans sa stratégie territoriale de prévention de la délinquance et dans sa politique locale de sécurité et de prévention de la délinquance une articulation avec ce nouveau dispositif.

Construire et suivre des actions opérationnelles correspondant aux besoins du territoire.



**Il doit comporter au moins trois volets**, en écho à la stratégie nationale et départementale :

- **Agir à l'intention des jeunes exposés à la délinquance et au harcèlement dans l'élémentaire et le secondaire,**
- **Améliorer la prévention des violences faites aux femmes et des violences intrafamiliales ainsi que l'aide aux victimes,**
- **Assurer la tranquillité publique.**

**De plus, le maire a souhaité ajouter un axe spécifique aux problématiques liées à l'égalité des filles et des garçons.**

## ENJEUX POUR LE CLSPD D'AUTERIVE

En matière de prévention de la délinquance des jeunes, le CLSPD doit pouvoir garantir un dispositif de coordination des prises en charges.

Pour ce qui concerne le volet tranquillité publique, le CLSPD aura pour objectif principal de rendre cohérent l'utilisation des outils techniques de prévention situationnelle déjà existants sur le territoire et à construire avec une nouvelle approche de prévention sociale.

Ainsi trois mots clés résument les enjeux locaux jusqu'en 2026 :

- Développer la coordination des prises en charge des jeunes exposés à la délinquance,
- Favoriser une approche globale locale de la prévention de la délinquance,
- Améliorer l'évaluation d'impact des actions.

## RAPPEL PROBLÉMATIQUES 2015/2018

- Les violences intrafamiliales,
- Lutte contre la délinquance itinérante,
- Lutte contre les cambriolages particulièrement en période de vacances scolaires,
- Les détériorations volontaires de biens publics,
- Le harcèlement.

Ces violences sont en hausse avec probablement 2 explications : - la plus grande facilité à dénoncer, prise de conscience parmi l'ensemble des partenaires pour accompagner et faire des signalements.

- Lutte contre la délinquance itinérante
- Lutte contre les dépôts sauvages (la municipalité se dote de moyens humains et matériels)
- Lutte contre les cambriolages particulièrement en période de vacances scolaires

Opérations de sensibilisation des gendarmes, de la Police municipale, des personnes âgées. Accès à Voisins vigilants (route de Cintegabelle). Campagne de communication de la mairie. Stabilisation des cambriolages voire même diminution sur la commune d'Auterive.

- La déscolarisation
- Les détériorations volontaires de biens publics

Depuis 2018, la commune porte systématiquement plainte. Nous poursuivons quand cela est possible (via les caméras). Des remboursements ont été possibles grâce à cette politique.

Des incivilités sont constatées en période estivale sur le site de la piscine (comportements irrespectueux, vols, dégradations et intrusions nocturnes).

- Les attroupements

Attroupements de jeunes autour de certains sites (gare, gymnase Michelet, abords de la salle Allegora, de la halle etc...). Ces sites sont touchés par des dégradations de mobilier urbain, d'éclairage public, intrusions dans les bâtiments et divers comportements totalement décalés (il doit être spécifié que « rassemblement » ne doit pas être assimilé à « lieu de rencontre de délinquants »).

Attroupement de jeunes aux abords du collège et qui ne font pas (ou plus) partie de l'établissement. Les faits dénoncés par les riverains, les dégradations constatées et les constats faits par les services de police sont révélateurs de cette problématique.

Attroupements de personnes (et de véhicules) sur des sites particuliers ceci laissant supposer qu'il peut y avoir des trafics en tous genres. De plus, certains cas de "rodéos routiers" sont signalés par les riverains.

**Il est intéressant de remarquer que la collectivité en 10 ans a connu une progression démographique de presque 1 000 habitants.** Certaines situations ont été résorbées, d'autres ont évolué : gens du voyage situés au Sablon, l'épicerie de nuit.







# PARTIE 1 : l'état des lieux

(2015/2018)



Sur le territoire d'Auterive les acteurs ont relevé un certain nombre de problém

## THÉMATIQUE JEUNESSE : Problématiques repérées sur

### 1/Prise en compte de comportements provocateurs de quelques jeunes

- Des jeunes adultes (souvent connus des services) au « comportement » provocateur, entraînent avec eux les plus jeunes dans **des agissements tels que des marques d'incivilités**, mais également dans la **distribution ou consommation de produits illicites**.

- Des jeunes concernés par les actes délinquants ont parfois une longue histoire de rupture sociale et familiale. Pour éviter des ruptures encore plus graves, quelles méthodes et quels outils pourraient être mis en place par le réseau d'acteurs ?

- Par ailleurs il est noté, **que certains enfants de 6-12 ans, ont un « comportement » particulier avec un sentiment d'impunité. L'adulte n'est souvent pas perçu comme une personne détentrice d'une autorité.** Un sentiment « d'impunité » de la part de ces enfants est relevé. Ces comportements ne sont pas adaptés au milieu scolaire, aux lieux publics.

Sur ce point, la mairie va former ces agents afin de les aider à mieux accompagner ce public.

### 2/Un phénomène de consommation

Consommation ou trafic de drogue en situation d'impunité (quartier Saint-Paul) **pas perçue**. Aucun acte violent, **l'attitude de provocation** par rapport à la personne que ces jeunes

Les actions de la gendarmerie (opération en juin 2023) nous confirment la présence de drogue. **La visibilité des transactions** pendant **des mois le sentiment d'insécurité**

Par ailleurs, suite à cette opération, les habitants **ont vivement remercié tant la gendarmerie que la municipalité**, cette dernière

A la suite de cette opération, les habitants connus des services de gendarmerie

**Le trafic n'a pas été totalement éradiqué**, les services **dédiés poursuivent leur enquête** et **cette démarche et répondent aux demandes des services de**



schéma local de tranquillité publique.

matiques qui sont encore aujourd'hui au cœur des préoccupations des acteurs.

## le territoire d'Auterive

### Information de drogue

cannabis avec une certaine  
(ul), **la notion d'interdit n'est**  
alent n'a été constaté, mais  
**peut comporter un risque**  
jeunes vont croiser.

e (opération coup de poing  
nt l'existence d'un trafic de  
**sactions a accentué durant**  
**sécurité.**

**e opération, les riverains**  
**nt la gendarmerie que la**  
e a installé une caméra.

tion, quelques jeunes bien  
armerie, ont été incarcérés.

**ent démantelé, les services**  
**nquête. La mairie soutient**  
**oujours favorablement aux**  
**gendarmerie.**



### 3/ Un environnement historique dégradé

Les centres bourgs de Saint-Paul et de la Madeleine accueillent des populations en difficultés. **La mairie a souhaité arrêter le phénomène des marchands de sommeil** qui se développait depuis plusieurs années.

Ce phénomène se caractérise par la division des biens en un maximum d'appartements, l'accès à des profils de locataires fléchés (RSA par exemple), des loyers exorbitants payés par l'APL, l'absence réelle d'entretien du bâtiment.

**Ce phénomène porté par des bailleurs privés, accentue le sentiment d'insécurité notamment pour la partie visible à savoir des bâtiments dégradés ou non rénovés.**

Aborder la réalisation d'une étude OPAH-RU avec pour perspective soit l'élaboration d'une convention OPAH-RU, soit la mise en place d'actions au titre du volet habitat de la convention PVD valant ORT.



## THÉMATIQUE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES : Un axe spécifique de la stratégie territoriale 2018/2023

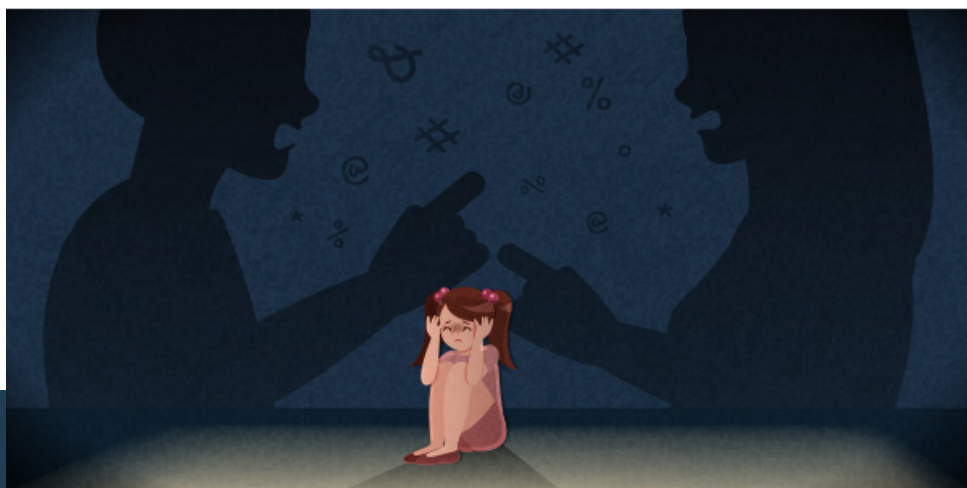
### **Des chiffres toujours très alarmants car en hausse constante.**

Une nouvelle problématique repérée par l'ensemble des acteurs, une problématique transversale, la question de l'égalité filles/garçons. Cette thématique est actuellement travaillée par les ALAE.

Les violences au sein de la famille, la question de l'égalité entre filles et garçons font partie d'une même réalité.

Ainsi, aborder la question du respect de l'autre par le biais du genre est aussi une manière de traiter le phénomène des violences au sein de la famille.

**Nous réfléchissons actuellement pour être relais rural en partenariat avec l'association du Côté des Femmes. Cette action doit être transmise aussi dans la politique salariale de la commune.**



# THÉMATIQUE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : Le schéma de tranquillité publique

Le schéma local de tranquillité publique a pour finalité de valoriser les dispositifs existants sur la ville assurant cette mission (aménagement urbains, la vidéoprotection, etc.), d'une part et d'autre part de pouvoir les coordonner avec les dispositifs de présence humaine sur la voie publique comme la médiation sociale sur l'espace public par exemple.

En effet, il est demandé à l'instance du CLSPD de pouvoir être le porteur de la cohérence des actions menées dans l'espace public. C'est ainsi que le diagnostic préalable à ce schéma a fait ressortir les problématiques prédominantes ci-dessous :

### 1/ La question de la propreté dans la ville

Question qui est souvent soulevée sur la partie centre-bourg.

Malgré la mise en place de dispositifs de signalement via notre outil interne, c'est une problématique prégnante sur le centre historique et qui demande une coordination et un suivi particulier au sein d'un éventuel groupe tranquillité du CLSPD.

C'est un objectif important.

### 2/ Les dégradations de biens

Comme pour la question de la propreté, il s'agit d'un phénomène récurrent sur la ville et qui touche en majorité les biens et les bâtiments publics. La commune porte systématiquement plainte et poursuit quand elle le peut les auteurs.

Nous avons aussi la possibilité de faire des rappels à l'ordre via notre convention avec le bureau du procureur.

### 3/ Les conflits de voisinage

C'est un phénomène récurrent.

Nous travaillons en collaboration avec le Conciliateur de Justice. Il est aussi du rôle des élus locaux, de la police municipale de régler ce type de phénomènes.

## 4/ Les regroupements de personnes

Comme il a été souligné dans la problématique « jeunes », la question des regroupements de personnes est omniprésente sur la ville et notamment sur certains lieux spécifiques du centre-ville, qui génèrent un fort sentiment d'insécurité.

L'année 2023 a été marquée par un déplacement des regroupements à savoir de la rue Anatole France à la Place du 8 mai 1945. Ce regroupement peut entraîner différentes nuisances : consommation d'alcool sur la voie publique, appropriation d'aire de détente, chiens errants, consommation de drogue...

## 5/ L'accompagnement de la jeunesse

Un point fort souligné d'ailleurs par la nouvelle IEN à la rentrée.

Le CEM regroupe ainsi 194 jeunes cette année !

Les ateliers du mercredi après-midi gérés par l'agent du service des Sports accueillent jusqu'à 20 jeunes.

Le pôle culturel propose des activités à la médiathèque ou à Allegora.

Sans parler de la politique jeunesse gérée par l'association Le Foyer et de la richesse du tissu associatif ainsi que les nombreuses activités proposées par la commune.

Le conseil des enfants travaille sur le civisme et la propreté.



# PARTIE 2 : les axes stratégiques

## 2023/2026



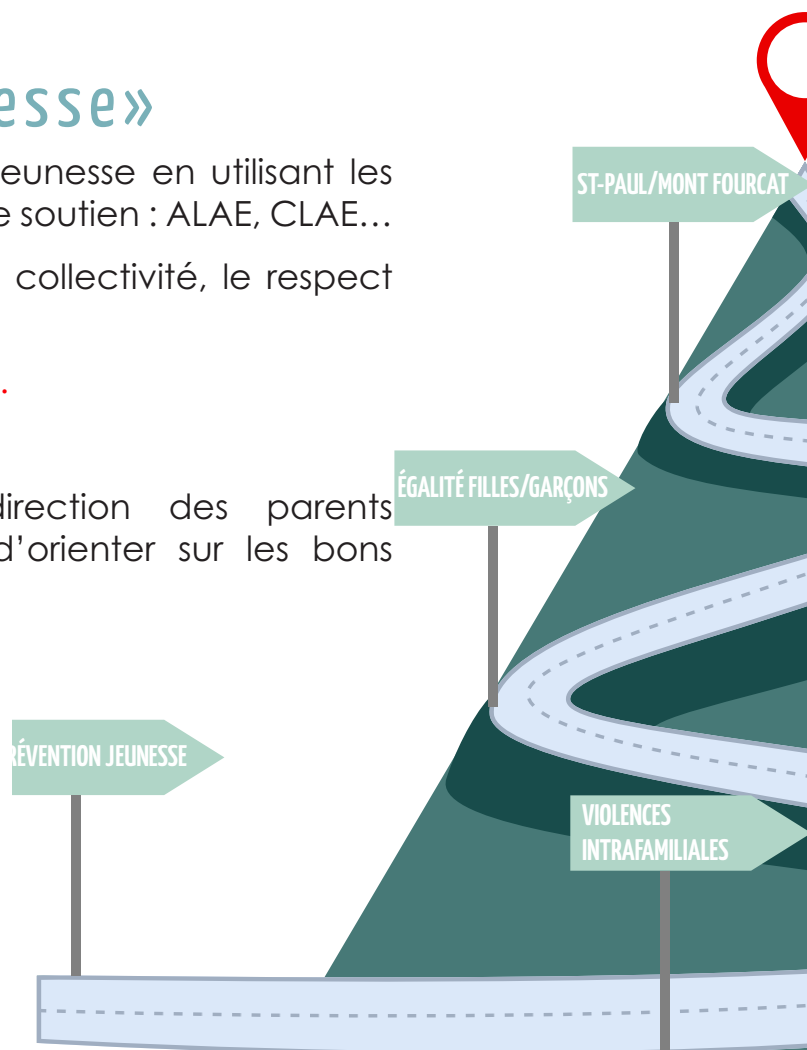
La stratégie territoriale du CLSPD d'Auterive repose sur six axes :

- **Prévention jeunesse**
- **Violences intrafamiliales**
- **Incivilités/tranquillité publique**
- **Égalité filles/garçons**
- **Projet implantation CMP**
- **Quartiers Saint-Paul / Mont Fourcat**

## AXE 1 : «Prévention Jeunesse»

Finalité : valoriser la place de la jeunesse en utilisant les outils adéquats de prévention et de soutien : ALAE, CLAE...

- Apprendre les règles de vie en collectivité, le respect des autres.
- Prévenir le décrochage scolaire.
- Accompagner les parents.
- Rédaction d'un outil en direction des parents d'adolescents permettant d'orienter sur les bons interlocuteurs.



## AXE 2 : «Violences intrafamiliales»

- Mobiliser les partenaires du territoire en vue d'améliorer la prise en charge des publics ciblés pour lutter contre la récurrence.
- Améliorer la détection et la prise en charge (accueil d'urgence).
- Sensibiliser les opérateurs notamment municipaux.
- Avoir un réseau identifié.
- Faire fonctionner le réseau pour une prise en charge globale des victimes.
- Favoriser la prise en charge des femmes victimes de violences et de leurs enfants.
- Améliorer l'accueil des publics : créer et soutenir les permanences des associations spécialisées (informations juridiques, écoute psychologique).



## AXE 3 : «Incivilités/tranquillité publique»

- Répondre aux sentiments d'insécurité en améliorant la qualité du cadre de vie des habitants pour plus de sécurité.
- Poursuivre le développement et l'optimisation de la vidéo protection en lien avec des aménagements urbains.
- Moderniser et sécuriser la vidéo protection.

CMP

INCIVILITÉ/TRANQUILLITÉ  
PUBLIQUE

## AXE 4 : «Egalité filles/garçons»

- Agir en faveur de l'égalité filles/garçons.
- Soutenir les femmes victimes de violence par une prise en charge psychologique.
- Mobiliser, sensibiliser et former les professionnels intervenants directement ou indirectement auprès des personnes victimes de violences.
- Promouvoir des actions de sensibilisation du grand public et ainsi favoriser une meilleure compréhension du processus des violences conjugales, ainsi que le changement de regard sur cette problématique (cf. actions proposées par le Pôle culturel)

## AXE 5 : «Projet implantation CMP»

## AXE 6 : «Quartiers Saint-Paul/Mont Fourcat»

- Projet de revitalisation
- Lutte contre les marchands de sommeil
- Accompagnement de la jeunesse : activités ciblées.

# PARTIE 3 : les fiches actions s

## AXE 1 : «Prévention Jeunesse»

- Articuler les réponses techniques avec la mobilisation des moyens humains visant à réguler l'espace public.
- Eviter le basculement dans la délinquance.
- Apprendre les règles de vie en collectivité, le respect des autres.
- Prévenir le décrochage scolaire.
- Développer une mesure éducative favorisant la responsabilisation du jeune à travers des sanctions destinées à les faire réfléchir sur les actes qu'ils ont commis pouvant porter atteintes aux règles de l'établissement.
- Apporter une unicité de la réponse émanant de la « communauté éducative ».

## AXE 2 : Violences intrafamiliales

- Renforcer la coopération entre les différentes institutions, les équipes de médiation et la population afin de mieux répondre aux enjeux de tranquillité dans l'espace public.
- Développer des initiatives impliquant des habitants.

## AXE 3 : Incivilités/tranquillité publique

- Mettre en place de façon plus systématique les procédures : rappel à l'ordre, à la loi...
- Poursuivre la politique de répression : plaintes, remboursements des dégâts...



# selon les axes stratégiques

## AXE 4 : Egalité filles/garçons 2023/2026

- Favoriser le vivre ensemble.
- Développer une sensibilisation des professionnels du secteur éducatif sur le genre égalité/filles garçons.

## AXE 5 : Projet implantation CMP

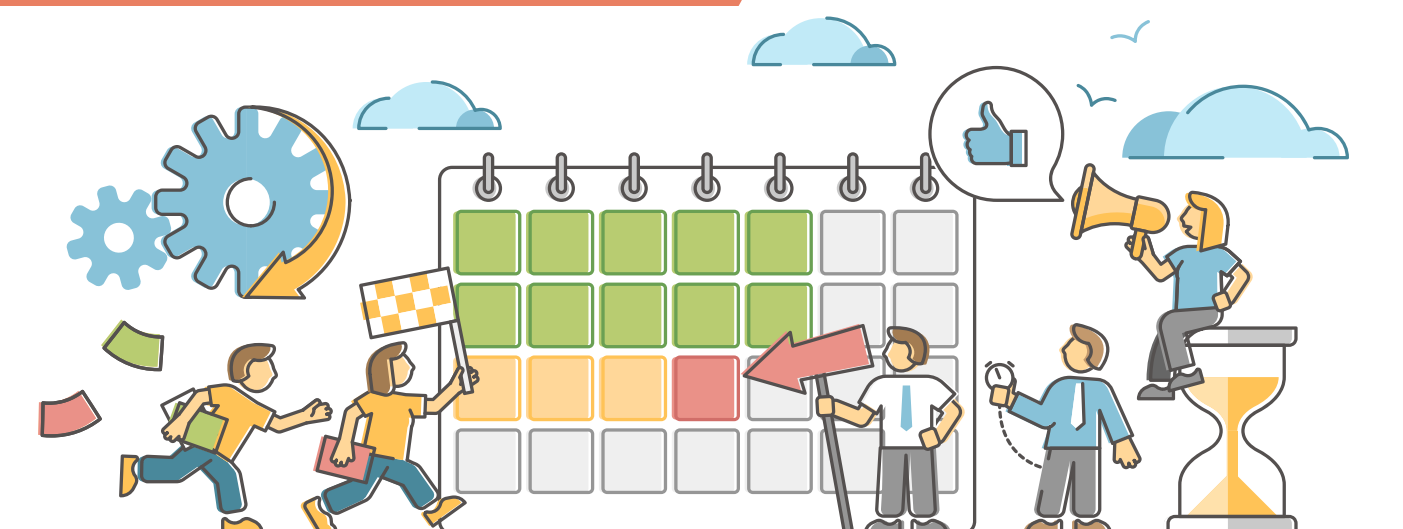
Un groupe de travail étudie la possibilité d'implanter une structure sur Auterive. Plusieurs rencontres ont eu lieu, le projet a un intérêt, l'ARS donne son accord. Il appartient à l'hôpital Marchand de pouvoir mettre les moyens.

## AXE 6 : Quartiers Saint-Paul/Mont Fourcat

- Mise en place d'une politique volontariste de lutte contre l'habitat indigne
- Mise en place d'une politique de préemption urbaine
- Mise en place d'une politique de revitalisation de l'activité commerciale et artisanale
- Accompagnement de la jeunesse : interventions régulières de l'animateur sportif
- Maillage de la vidéo protection



# PARTIE 4 : l'animation, le budget, le fonctionnement et la communication



## A/L'animation

Créé en 2015 sous le nom de Contrat Local de Sécurité, le CLSPD est une instance au sein de laquelle s'organisent la réflexion et l'action stratégique dans le cadre d'un dispositif local opérationnel : formulée pour 3 ans, la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance se développe à partir d'un programme de travail composé d'objectifs, d'équipes de projet, de moyens, d'un dispositif d'évaluation et d'un calendrier.



## B/Le budget du CLSPD

Pas de budget réellement fléché.

L'Etat, par le biais du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), avait contribué pour l'année 2019 à hauteur de 9 500 euros en soutien aux projets du CLSPD intervention sur site via l'association ARPADE.

Par ailleurs, le FIPD national a souvent contribué à financer le dispositif de vidéo protection de la ville.

Enfin, d'autres subventions d'Etat ou de collectivités territoriales (Conseil départemental) contribuent, de façon indirecte, à prévenir la délinquance : accompagnement à l'emploi, notamment des femmes, soutiens aux dynamiques sportives qui développent une approche éducative, soutien aux projets de prévention des conduites à risques.



## C/Le fonctionnement

**Le CLSPD s'est doté en 2021 d'une coordination, un agent à temps partiel pour cette mission, qui anime les groupes thématiques de travail, accompagne les projets des partenaires et des associations, met en lien des services.**

Le travail se traduit concrètement pour chacun des groupes par la réalisation d'un diagnostic partagé sur les problématiques repérées du territoire et la mise en place d'un plan d'action pour chacune des 4 thématiques. Les projets du CLSPD sont donc construits et partagés à partir des propositions des professionnels partenaires locaux impliqués dans les problématiques (associations de prise en charge des femmes victimes de violence, forces de l'ordre, services sociaux, Justice, etc.).

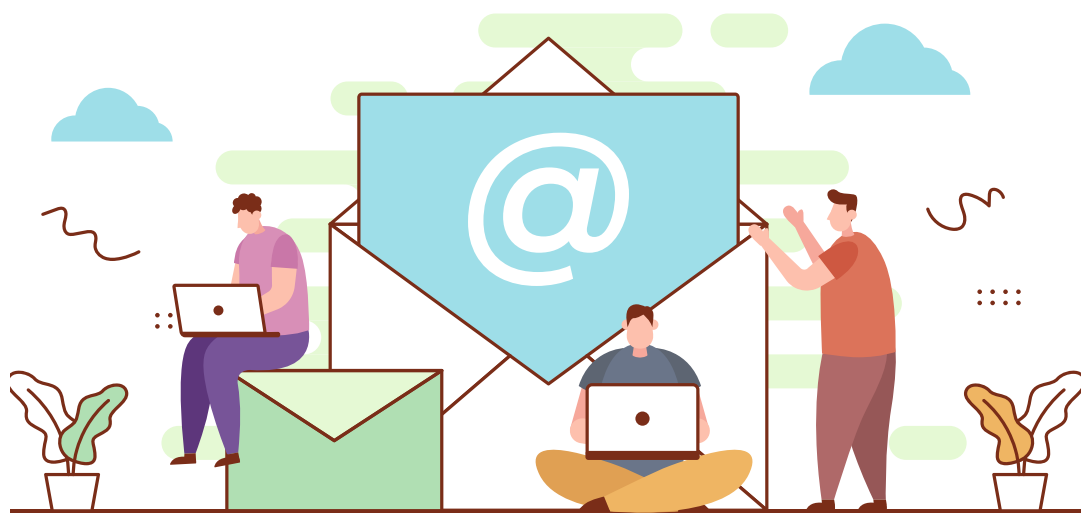
Plusieurs instances : groupes de travail, assemblée plénière, cellule de veille.

Accompagnement par Ressources et Territoire.

## D/Les moyens de communication du CLSPD

L'actualité et les actions engagées par le CLSPD seront progressivement consultables sur le nouveau site internet de la ville.

Le service communication veillera à la mise en place de ce nouvel onglet.



La Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance est constituée de plusieurs axes, sa mise en œuvre sera donc suivie de la façon suivante :

- Les commissions thématiques du CLSPD se réuniront régulièrement pour assurer le suivi de la mise en œuvre des actions et - les questions de sécurité et de prévention évoluant dans le temps - pourront aussi formuler des propositions d'actions nouvelles qui seront soumises à l'assemblée plénière annuelle du CLSPD.
- Le suivi des fiches-action sera assuré par le Coordonnateur CLSPD.
- Une présentation sera réalisée annuellement à l'occasion d'une réunion du CLSPD en assemblée plénière.

### **Contacts locaux et partenaires financiers :**

- CLSPD d'Auvergne  
Coordonnateur du CLSPD : Olivier VIGNAL  
[clspd@auterive-ville.fr](mailto:clspd@auterive-ville.fr)  
06 79 53 82 17

### **Les élus référents :**

- Joël MASSACRIER, adjoint à la sécurité
- Danielle TENSA, adjointe aux affaires sociales

### **Contact pour l'Etat :**

- Gendarmerie  
Lieutenant HALLET  
[cob.auterive@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.auterive@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

## Action 1



# MOBILISER LES ACTEURS ET LES USAGERS POUR FAIRE RESPECTER LES CODES DE LA RUE ET DE LA ROUTE

La ville s'adapte à de nouveaux usages de mobilité (vélos, piétons, etc.) qui ne sont pas toujours respectés (stationnement sur les trottoirs, passages piétons, double file ou pistes cyclables). Il est nécessaire d'accompagner le respect de ces nouveaux usages.

## ACTIONS

- Contrôles de police PM : respect des pistes cyclables, de la zone piétonne, de la ville à 30 km/h, trottinette électrique, etc.
- Campagnes de sensibilisation et actions de prévention sur le partage de l'espace public : prévention écoles, etc.

## AMÉLIORATION DU SUIVI AVEC LES BAILLEURS SOCIAUX

## Action 2



Sur de nombreux sites d'habitat collectif, les bailleurs sont parfois confrontés à certaines difficultés (commission attribution, incivilités, délinquance, etc.).

Le travail préparatoire porté par le CCAS, permet de sélectionner les dossiers les plus adéquats.

## ACTIONS

- Bilan régulier.
- Suivi des demandes, échanges entre professionnels.

## Action 3



# LA VIDÉOPROTECTION

La ville d'Auterive a installé 36 caméras. Il est nécessaire de mieux couvrir un certain nombre de points comme les entrées, sorties de la ville et des quartiers, les principaux axes routiers tout comme vidéoprotéger les grands espaces et équipements culturels et sportifs publics.

### ACTIONS

- Poursuite de la modernisation.
- Poursuite de l'installation notamment le futur lycée et le gymnase/salle des fêtes.
- Souhait de mieux sécuriser le réseau via la fibre.

## AGIR POUR PROTEGER LES PERSONNES VULNERABLES

## Action 4



Les comportements du public fragile en matière de santé mentale, jusqu'à ceux des personnes s'alcoolisant massivement sur l'espace public, peuvent participer au développement de faits violents comme du sentiment d'insécurité.

### ACTIONS

- Mise en place d'actions de sensibilisation vers les professionnels partenaires concernés.
- Mise en place d'une permanence de professionnels.
- Formaliser dans le cadre du PCS les liens avec les professionnels de santé.



## Action 5



# LE GROUPE DE SUIVI DES SITUATIONS INDIVIDUELLES

Développer le suivi des jeunes ( $\pm 11/18$  ans) afin de vérifier que tous les accompagnements ont été mis en œuvre et faire le lien avec les outils dont dispose le Département.

### ACTIONS

- Bilan de la situation des jeunes suivis.
- Proposition éventuelle de signalement au Procureur, au Conseil départemental, etc.

## LA PREVENTION A L'ECOLE

## Action 6



L'objectif est de développer, amplifier et valoriser les actions de prévention primaire permettant une culture commune et le bien vivre ensemble.

### ACTIONS

- Bilan annuel des actions de prévention primaire existantes.
- Proposition de nouvelles actions sur des thèmes comme le harcèlement et cyberharcèlement via le CLAC.

## Action 7



# PREVENTION DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Améliorer la prévention des violences intrafamiliales ainsi que l'aide aux victimes.

## ACTIONS

- Promouvoir des actions de sensibilisation du grand public et ainsi favoriser une meilleure compréhension du processus des violences conjugales, ainsi que le changement de regard sur cette problématique.
- Sensibiliser le grand public par des messages ou des actions permettant de comprendre.
- Voir une semaine dédiée pour dire stop aux violences faites aux femmes.
- Poursuivre sur l'accueil des publics : Maintenir et soutenir les permanences des associations spécialisées (informations juridiques, écoute psychologique).
- Objectif 1 : Garantir l'accès aux droits des femmes victime de violence.
- Objectif 2 : Soutenir les femmes victimes de violence par une prise en charge psychologique.

## Action 8



# PROJET INSTALLATION CMP

Améliorer le suivi des adultes souffrant de pathologies psychiatriques.

## ACTIONS

- Souhait d'installation d'un CMP adultes sur Auterive.
- La commune bénéficie d'un local qui pourrait être dédié.
- Amélioration de l'accompagnement des patients et des familles.
- Poursuivre sur l'accueil des publics : Maintenir et soutenir les permanences des associations spécialisées (informations juridiques, écoute psychologique).
- Objectif 1 : Garantir l'accès aux droits des femmes victime de violence.
- Objectif 2 : Soutenir les femmes victimes de violence par une prise en charge psychologique.

## Action 9



# PROJET LAICITE ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Formation des agents

## ACTIONS

- Formation de l'ensemble des agents territoriaux : projet établi pour la journée de cohésion.
- Renforcement de l'EMC dans le collège dès 2024.
- Ajout de la charte de la laïcité aux documents administratifs touchant la location d'espace public et les associations sportives.

## LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT SCOLAIRE

Formation des agents

## ACTIONS

- Formation engagée par le pôle culturel et les ALAE
- Partenariat de la municipalité dans le cadre du programme PHARE
- Mise en place d'une pièce de théâtre pour sensibiliser les enfants

## Action 10



## Action 11



# LUTTE CONTRE LES DEPOTS SAUVAGES

Formation des agents

## ACTIONS

- Identification des sites, politique de ramassage systématique
- Renforcement des rondes de la Police municipale et des agents techniques (renfort temporaire d'une équipe de la CCBA)
- Intervention le plus rapidement possible
- Mise en place d'un personnel dédié lors du marché hebdomadaire
- Possibilité de verbaliser les contrevenants

## ACTION MONT-FOURCAT

## Action 12



Intervention d'un agent communal mis à disposition du Foyer

## ACTIONS

- Présence le mercredi après-midi avec des animations sportives : 20/30 enfants adolescents et présence des familles
- Suivi permanent des changements d'affectation des appartements
- Points réguliers avec l'OPH31





CLSPD d'Auvergne

